

Quittant un bon jour, parents, amis, le monde plus prodigue de sourires qu'à l'ordinaire, le jeune homme vient frapper à la porte d'une maison religieuse. Il dit au supérieur : "J'ai une âme à sauver, je n'en ai qu'une ; aussi je ne veux pas courir de risques mais être sûr de mon coup : je viens ici accomplir la volonté de Dieu."

LA VIE RELIGIEUSE.

Est-il jouet d'une illusion ? La vie religieuse offre-t-elle vraiment cette garantie ? — Eh bien ! il n'y a aucune raison de fonder la vérité ! La vie religieuse, outre l'inappréciable mérite des vœux, donne à ses élus cette assurance qu'on ne retrouve, au même point, nulle part ailleurs ici-bas. En effet celui qui, dans une communauté religieuse dûment approuvée, s'abandonne franchement, par le vœu d'obéissance, à la direction de son supérieur légitime est *sûr de faire en toutes choses la volonté de Dieu*. S'il y a erreur, manque de prudence ou de discrétion dans l'ordre donné, le supérieur est seul responsable devant Dieu, non l'inférieur qui lui obéit. C'est l'enseignement de tous les docteurs et de tous les grands théologiens, c'est l'esprit de l'Eglise. Voilà ce qui rend la vie religieuse si digne de recherche, voilà ce qui en fait la perle précieuse délaignée des grands esprits et des sages à courte vue et devenant, par la miséricordieuse bonté divine, le partage des humbles, des obscurs et des petits.

LE FRÈRE GODET.

Joseph Godet se fit-il bien toutes ces réflexions ? Connut-il ces luttes de l'âme ? Je l'ignore. Toujours est-il, qu'un bon matin, il voulut se consacrer à Dieu tout entier et, le 30 juillet 1862, résolument il allait frapper à la porte du noviciat des Pères Jésuites au Sault-au-Récollet, près de Montréal. Acadien d'origine, il était né à Lotbinière, Qué., en décembre 1834. Dès les premiers jours de sa vie religieuse son activité et son énergie bien connues commen-